

FLASH Mercredi 18 mars 2020

**Procédure PARCOURSUP - Concours Post CPGE -
Stages BTS CI - Continuité numérique- Audits Qualiopi**

- 1. Parcoursup : Conséquences pour les concours d'accès Post Bac aux Grandes Ecoles et sur l'organisation d'entretiens pour les différentes formations dont les BTS et autres Diplômes d'Etat préparés dans les lycées ou CFA.**

Nous avons échangé ce matin avec Monsieur Jérôme Teillard en charge de Parcoursup auprès de la Ministre.

Compte tenu de la nécessité de ne pas ajouter de l'anxiété à l'anxiété, il semble essentiel de **garder le calendrier Parcoursup autant que possible.**

En même temps, les incertitudes sur la durée des mesures de confinement et la nécessité de garder l'égalité entre les candidats alors même que les moyens visio sont instables et que les candidats peuvent être confinés en zone blanche ou à faible débit ont amené :

- La grande majorité **des grandes Ecoles à recrutement Post Bac** à limiter leur classement au niveau de l'examen des dossiers en **renonçant, non seulement à leurs épreuves écrites mais aussi aux oraux.**
- **Les IUT à renoncer à leurs entretiens**

D'autres établissements sont en passe d'en faire autant.

Dans ce contexte, nous demandons aux lycées et centres de formation proposant des BTS, des Diplômes d'Etat ou autres formations Post Bac à renoncer aux entretiens.

Il s'agit à la fois d'une décision basée sur l'impossibilité matérielle de garantir l'égalité entre les candidats et sur le nécessaire comportement civique qui consiste à ne pas saturer les réseaux internet déjà fort sollicités.

Il est bien entendu, convenu avec le Ministère que cela n'impacte en rien cette possibilité telle que prévue dans la convention DGESIP/Parcoursup pour les années à venir.

Une communication de Parcoursup vers les candidats se chargera de leur expliquer que les changements de règles ne les pénaliseront en rien.

Si un établissement, malgré tous ces arguments, souhaitait quand même tenir des entretiens visios, le Chef d'établissement prendra contact avec Jean-Marc PETIT jm-petit@enseignement-catholique.fr . A noter qu'au regard de la responsabilité engagée, seul le Chef d'établissement est habilité pour prendre ce contact.

Concernant les classes de terminale, il est très important de maintenir les process dont les conseils de classes qui peuvent être organisés en visio, pour que les avis à porter sur la fiche avenir le soient en respect du calendrier initial.

Il est également important que les établissements communiquent avec leurs élèves de manière rassurante concernant la procédure d'accès à l'enseignement supérieur telle que prévue par Parcoursup

2. Les concours Post CPGE

Le MESRI communique :

« Les épreuves en présentiel des examens nationaux et concours (relevant de l'enseignement supérieur comme du recrutement de la fonction publique) prévues d'ici au 5 avril sont reportés. Des solutions seront trouvées au cas par cas (reports, aménagements, etc.). Une information spécifique et personnalisée sera apportée à chaque candidat.

Les concours postbac d'accès aux écoles seront remplacés par des examens des dossiers, dans le calendrier de Parcoursup, qui n'est pas modifié à ce stade.

Pour les concours prévus après le 5 avril, des solutions adaptées seront définies sur la base d'une instruction approfondie. Les modalités retenues seront portées à la connaissance des candidats sur une page internet dédiée. »

Comme chacun pourra s'en apercevoir, les choses évoluent très vite puisqu'à vendredi dernier, les concours Post CPGE étaient maintenus avec mesures barrières, il faut là s'attendre très probablement à un report voire à d'autres modalités selon la durée de la situation de crise que nous connaissons.

Nous vous tiendrons au courant au fil des informations que nous pourrons recueillir.

3. Stages à l'étranger de certains BTS, notamment Commerce International

En l'état actuel des choses, il convient, bien évidemment, de reporter ces stages.

Pour les BTS Commerce International, la partie qui doit se dérouler à l'étranger pourra difficilement avoir lieu avant les vacances d'été.

Pour mémoire le référentiel prévoit 8 semaines en 1^{ère} année dont **4 à minima à l'étranger** de préférence dans un pays non francophone, tout en préservant 4 semaines consécutives de repos pendant les vacances d'été et 4 semaines en France ou à l'Etranger en 2^{ème} année.

Il est tout à fait pensable que les 4 semaines à l'étranger soient décalées en septembre.

Le problème étant que les Bourses de stages Erasmus demandent 2 mois consécutifs à l'Etranger. Sauf à enchaîner stage de 1^{ère} année et de 2^{ème} en septembre/octobre ou commencer le stage au 15 août, cela paraît difficile à mettre en place.

Nous avons demandé contact avec l'Inspection générale sur le sujet et avons écrit à l'Agence Erasmus+ de Bordeaux pour demander des assouplissements et à minima que l'éventuelle non utilisation des bourses Erasmus au cours de cette année exceptionnelle ne pénalise pas le nombre de bourses octroyées pour l'année prochaine.

4. Supports numériques et continuité pédagogique

Vous trouverez, ci-dessous la proposition Its learning pour un process simplifié à disposition des établissements.

Les licences ont une durée de 4 mois et pourront être prolongée après fin juillet. Les coûts de mise en œuvre qui sont normalement de 950 € HT pour un établissement seul et de 250 € HT pour un établissement rajouté à une plateforme existante sont offerts.

Aucune formation n'est nécessaire, nous fournissons un ensemble de tutoriels de démarrage et d'accompagnement.

Licence Continuité Pédagogique (Durée 4 mois - 600 Mo par utilisateur)	De 100 à 499 élèves/étudiants	De 500 à 999 élèves/étudiants	1000 élèves/étudiants et plus
Tarif Premier degré	1 € HT		
Tarif Second degré y compris le Sup des lycées et les CFA	1,75 € HT	1,50 € HT	1,25 € HT

Pour en savoir plus sur cette offre cliquer ici : <https://itslearning.com/fr/continuite-pedagogique/>

Pour toute information complémentaire, merci de contacter : Régis Doucet
Regis.Doucet@itslearning.com

Pour mémoire,

A. cette offre est pour RenaSup une proposition négociée afin de rendre service aux établissements du réseau, sans aucune forme de retour financier ou autre.

B. l'Education Nationale propose via le CNED une offre gratuite via « Mon Ecole à la Maison », la proposition d' Itslearning est une offre complémentaire pour ceux qui le jugent utile.

B. Elle ne peut, en revanche être comparée à d'autres offre gratuites de la part de structures commerciales, Itslearning garantit la non communication extérieure des fichiers et l'absence de publicité.

C. L'Association de Formation A Distance de l'Enseignement Catholique (AFADEC), en charge de la préparation à distance des concours d'enseignants qui a aussi développé le Moot de formation des encadrants dans le cadre du Salon Excellence Pro, a produit un certain nombre de ressources pour aider les établissements dans l'usage d'outils numériques au service de la continuité pédagogique. Y accéder ici : <http://www.afadec.fr>

5. Calendrier de certification Qualiopi

L'ensemble des audits sont suspendus jusqu'au 15 avril à minima. Les pré-audits programmés se dérouleront à distance, dans la mesure du possible.

Suite à un certain nombre de demandes des certificateurs, le Ministère étudie d'éventuelles modifications des modalités d'audit ou de la date butoir du 31 décembre 2020; selon les évolutions de la situation.

Ces changements demandent des dispositions législatives et réglementaires. Nous vous tiendrons au courant au fur et à mesure des informations qui nous parviendront.